Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 022-212202683-20261020-AUTORISUB-DE

République Française
Département des Côtes d'Armor
Membres en exercice : 15
Membres ayant pris part à la délibération : 15
Date de la convocation 15/10//2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE RUCA

SEANCE DU 20 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt du mois d'octobre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la mairie de Ruca, sous la présidence de Monsieur Dominique PERCHE, Maire.
Etaient présents : Dominique PERCHE. Claude LAYEC. Pierrick CARFANTAN. Véronique LE BIDEAU. Cécile RUELLAN. Karine CHANTOISEL. Céline LEGENDRE. Vanessa DARCOURT. Pascal HINGANT. Julie BERTHELOT. Louis-Claude GICQUEL. Lydia GIRARD. Rodolphe GROUAZEL. Mathieu FAVREL.
Avaient donnés pouvoir : Pierrick CARFANTAN à Dominique PERCHE.
Étaient absents :
A été nommée secrétaire de séance : Céline LEGENDRE.

OBJET : AMENAGEMENT DES RUES ANDRE BELLEC ET DU GROS CHÊNE.

Dans le cadre de l'aménagement des rues André Bellec et du Gros Chêne, Monsieur Le Maire rappelle l'importance de trouver des co-financeurs afin de pouvoir réaliser les travaux envisagés.
Dans ce contexte, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur Le Maire à solliciter des subventions auprès notamment de l'Etat (DSIL/DETR), du Conseil Départemental des Côtes d'Armor, de la Région Bretagne, et de Dinan Agglomération, notamment. Cette liste n'étant pas exhaustive.

Le Conseil Municipal, après en avoir échangé, à l'unanimité :

- **AUTORISE Monsieur Le Maire à solliciter toute subvention qu'il jugera utile dans ce dossier, notamment auprès des institutions précitées.**

FAIT A RUCA LES AN, MOIS ET JOUR SUSDITS

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE,

